

# Le Bonnet Rouge

## Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>) — Téléph. : CENTRAL 69-70.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>). — Téléph. CENTRAL 80-03

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

### LES LOIS DE SALAIRES

J'ai eu dernièrement l'occasion de noter que si les syndicats masculins se montraient parfois rebelles à l'entrée des femmes dans les corporations, cela tenait fréquemment au brusque abaissement des salaires, consécutif à cette entrée.

On vient de me citer un fait qui, une fois de plus, démontrera que la défiance de l'ouvrier envers l'ouvrière n'est point toujours injustifiée. Dans une usine de munitions, les ouvriers gagnaient trois sous par culot d'obus. Leur journée se basait sur un nombre de quatre-vingts culots, ce qui représentait un salaire de douze francs. On mit les femmes à leur besogne. Servies par leur adresse, leur vivacité, leur puissance nerveuse de travail et acceptant aussi un nombre d'heures de présence plus grand, elles arrivèrent à confectionner près de deux cents culots au lieu de quatre-vingts. Un mathématicien penserait que le résultat de ceci doit être une journée de vingt-cinq à trente francs.

Ce mathématicien ignorerait certaines répercussions proportionnelles de travail à salaire. De par une de ces répercussions, il arrive cette chose bizarre qu'une production trop intensifiée du travailleur, correspond immédiatement à une baisse du prix de façon de l'objet produit. Cela ne manqua point d'arriver dans l'usine dont je parle. Au lieu de trois sous, les culots d'obus furent payés trois centimes. La journée de labeur plus longue d'une ouvrière, équivalait désormais à la moitié de la journée normale de l'ouvrier.

Si le syndicat masculin peut reprocher de pareils faits aux femmes, celles-ci ne doivent point s'étonner d'y rencontrer une mauvaise volonté qui s'explique aisément. Cette mauvaise volonté ne pourra s'effacer que devant la loyale résistance féminine au salaire réduit. Et non seulement, le salaire devra rester le même que celui de l'ouvrier, mais il devra être obtenu dans un nombre d'heures égal, et non point supérieur.

Que les femmes prennent garde, on les lève aisément. Jusqu'à présent elles ont été si peu dressées à se défendre qu'elles se feront à elles-mêmes un grave tort, si elles n'y veillent. Il n'est pas nécessaire que la guerre soit terminée pour commencer l'éducation syndicale répondant aux soucis de durée de travail, de fixations d'établissements de salaires, de toutes les conditions à exiger pour que le travail devienne acceptable et rémunérateur.

Au lendemain de la guerre ne se lèvera pas le miracle d'une aurore de bonheur humain. C'est de lui-même que le monde du labeur obtiendra le respect de ses lois d'existence. Quand nous autres, les journalistes, nous élèverons la voix pour les défendre, notre tâche sera finie. Elle demeurera stérile si elle n'est pas suivie par l'établissement raisonné d'un code défensif, servi par une tenace volonté.

Je sais fort bien que certaines femmes gagnent en ce moment de fortes journées. Quand elles consentent au travail de nuit, elles reçoivent des salaires qui les éblouissent, arrivant, ce qui n'est pas une exception, à un gain de dix-huit francs.

« C'est beau, pour une femme ! » cette phrase qui déjà me déplaît jadis, me contriste encore bien davantage désormais. Elle suit forcément l'énoncé de ces gains royaux. Ce qu'il sera intéressant de connaître, et les femmes ne veulent pourtant point y songer, c'est l'état physique dans lequel les laissera le formidable effort accompli par elles en ce moment. Si élevé soit-il, le salaire ne doit point être contre-balancé par le déchet du capital santé, que rien ne pourra remplacer lorsqu'il se trouvera épuisé. C'est pourquoi la question de durée de la tâche est, à mon avis, à la base de toute loi de salaire.

La guerre ne durera pas toujours, obécté-on et si les femmes travaillent en ce moment formidablement, c'est qu'elles ne songent qu'à la défense nationale. S'il vous plaît, voudriez-vous ne point tant nous bourrer le crâne, selon l'amusante formule exprimant bien la mission que se sont donnée quantité de gens, à l'heure actuelle. Que les femmes songent à la défense nationale, c'est entendu, elles ont presque toutes, pour y penser, un bon motif, mais qu'elles ne pensent qu'à cela, alors donc ! L'avenir qui fait fortune en ces années de feu, scandale des scandales, ne révèle-t-il, lui, qu'à la défense nationale ? Pourquoi voudriez-vous que l'ouvrière des munitions ne soit pas, elle aussi, fascinée par le gain prodigieux qu'elle ne connaît jamais, auparavant, dans aucun métier ?

Cette fascination risque de l'éprouver trop loin. Elle la conduira inévitablement à accepter sans discussion toute exploitation. Que l'ouvrière ne subisse plus le salaire réduit, c'est entendu, mais qu'elle veuille aussi, d'autre part, à ce que le salaire, si élevé soit-il, ne devienne pas la rançon d'une somme de travail préparant une usure physique prématurée.

L'application de ces lois du salaire ne doit pas être remise à demain. L'habitude de se prendre fort aisément de rejeter au jour qui suivra la victoire, tous les problèmes angoissants. La victoire qu'ont autrefois rêvée les femmes, elles l'ont. Plus une seule besogne ne pourra leur être refusée. A elles, dès aujourd'hui, d'organiser cette victoire pour qu'elle ne devienne pas la pire des défaites.

Fanny CLAR.

### L'Autonomie de la Pologne

#### L'INDEPENDANCE DU ROYAUME

Zurich, 8 novembre. — On mande de Budapest à la Nouvelle Gazette de Zurich que le parti Apponyi se déclare pour une complète indépendance de la Pologne : le parti Karolyi désire de son côté que tous les Polonais soient réunis en un seul royaume. Quant à l'opposition hongroise, elle a l'intention de discuter vivement au Reichstag hongrois ou aux Délégations de la question polonaise.

#### L'AMNISTIE DU GOUVERNEUR

Lausanne, 8 novembre. — Le Nouveau Journal de Vienne annonce que le gouverneur austro-hongrois Kuk vient d'ordonner, à l'occasion de la création du nouveau royaume de Pologne, qu'une amnistie entière sera accordée aux condamnés qui seront reconnus dignes d'être graciés.

### ÉLOGE du Général X.

M. le Président du Conseil. — Ce général dont vous parlez, il est à la tête d'opérations militaires de la plus haute importance. S'il y est, ceux qui sont bien renseignés savent que j'y suis pour quelque chose... (Très bien ! très bien !)

Non seulement il y est, mais je lui ai fait une confiance assez grande pour que sous ses directions aient été groupées des armées qui ne sont pas uniquement des armées françaises. (Applaudissements.)

Par conséquent, une pensée personnelle, conforme à l'intérêt français, est qu'il doit demeurer intact. Tout de suite, dès que j'ai vu commencer cette campagne, j'ai pris les précautions nécessaires. Il est arrivé ce qui devait arriver. La meilleure manière de faire cesser cette campagne, il fallait l'attendre de la suite de ses événements, partout où il y avait de la bonne foi. Or, tout en faisant des réserves sur les préférences politiques qui, même dans la guerre, s'affirment, hélas ! par de tristes polémiques, il convient de dire que, dans l'ensemble, la presse s'est tout de suite inclinée devant le fait, et quel fait !

La meilleure démonstration de ce que ces attaques avaient d'injuste, c'est que, dans les conditions prévues, concertées et qui n'étaient pas forcément celles de la presse et du public (Applaudissements sur un grand nombre de bancs), le général en question, les généraux sous ses ordres, tous ses officiers et tous ses soldats nous ont montré qu'ils étaient dignes de la confiance du Gouvernement. (Applaudissements.)

Le général a remporté des succès, ses opérations sont en bonne voie de réussite, la presse tout entière les enregistre, les constate et, à son tour, lui témoigne sa confiance.

Ce que je tiens à redire, c'est que le général dont il est question, ses soldats et ses officiers jouissent de la pleine et entière confiance du Gouvernement. (Applaudissements.)

Au poste particulièrement délicat et difficile où est ce général, s'il n'avait pas la confiance du Gouvernement, celui-ci serait véritablement criminel de ne pas lui enlever son commandement. (Applaudissements.)

Mais il est à la tête des armées qui ont commencé les opérations dans les conditions prévues ; ces opérations ont été marquées par des succès qui s'accroissent et d'autres succès ; je vous garantis donc que nous le mettrons à l'abri des attaques injustes. (Applaudissements.)

Voilà, monsieur Poncet, ce que je voulais vous répondre, vous m'avez donné l'occasion, qui aurait été désirée par moi si je n'avais consulté que mon sentiment personnel.

M. Paul Ponce. — Tant mieux !

M. le président du conseil. — ... de marquer publiquement à la tribune la confiance que nous avons dans celui auquel vous avez fait allusion. (Vifs applaudissements.)

Pour extrait conforme de l'Officiel du 23 septembre et sans autre commentaire. Général N.

### AUX ETATS-UNIS

## M. Hughes sera-t-il Président ?

### Il semble qu'il ait la majorité, mais...

#### La victoire

New-York, 8 novembre. — C'est M. Hughes qui sera président de la République des Etats-Unis.

Le nombre des délégués à élire étant de 531, la majorité absolue comprenait 266 voix. Les délégués démocrates élus sont au nombre de 284. Au Congrès, M. Hughes est donc assuré d'une majorité de 37 voix sur M. Wilson.

Le résultat officiel a été connu à New-York à minuit, heure américaine. Mais, dès huit heures du soir quelques journaux dont la Tribune et le World annonçaient la victoire de M. Hughes.

A 6 h. 20, le New-York Times et le World ont annoncé que M. Hughes avait la majorité dans l'Etat de New-York. Cette nouvelle était d'un heureux présage car depuis 1886, tous les candidats ayant obtenu une majorité à New-York ont été élus présidents. — (Information.)

#### Le vote des femmes

New-York, 8 novembre. — Après l'Etat de New-York, c'était l'Etat de l'Illinois dont le vote était le plus douteux. 900.000 femmes devaient prendre part pour la première fois au scrutin. Ces femmes étant en général pacifistes, les démocrates espéraient qu'elles donneraient leurs voix à Wilson. Leur espoir a été trompé : elles ont voté pour M. Hughes.

Les militaires qui se trouvent sur la frontière du Mexique ont été autorisés à voter. Toutefois, le résultat de leur vote ne sera pas connu avant quelques semaines de sorte que si la majorité obtenue par un des candidats est minime, il se pourrait que les résultats définitifs ne soient pas connus avant quelques semaines.

Les premiers résultats connus de l'Etat de l'Illinois indiquent une grosse majorité en faveur de Wilson. — (Information.)

#### Les paris

New-York, 8 novembre. — Le montant des paris faits à l'occasion de l'élection présidentielle est évalué à 50 millions de francs. M. Hughes a voté ici, probablement pour lui-même hier dans la métropole. M. Wilson a voté au poste de pompier de Princeton. — (Information.)

#### Les manifestations

New-York, 8 novembre. — Dans de nombreuses villes des Etats-Unis, des manifestations ont eu lieu. A New-York, des cortèges ont acclamé M. Hughes et les Alliés. Le colonel Roosevelt a été associé, en plusieurs endroits, à M. Hughes dans les acclamations populaires. — (Information.)

#### Après la victoire...

Oyster Bay, 7 novembre, minuit 15. — M. Roosevelt a déclaré cette nuit que le résultat de l'élection était la défense de l'honneur national.

New-York, 7 novembre. — M. Hughes a fait la déclaration suivante : La victoire est plus grande que nous ne l'espérons, plus grande même que nous ne pouvions l'espérer. (United Press.)

#### Le gouverneur de New-York

New-York, 7 novembre. — Sir Whitman a été réélu gouverneur de New-York. — (Information.)

#### M. Hughes est-il élu ?

New-York, 8 novembre (3 h. 45 matin). — Il est impossible de donner actuellement le résultat définitif de l'élection présidentielle. L'Associated Press déclare que l'élection de M. Hughes n'est pas encore sûre. Le Comité démocrate est toujours optimiste en ce qui concerne l'élection de M. Wilson. (Havas.)

### SUR TOUS LES FRONTS

## Trois attaques bulgares échouent

### Nos avions bombardent l'aérodrome de Frescaty et la gare militaire de Chambley

### Une attaque allemande sur le front anglais

#### Communiqués Officiels

83<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

#### COMMUNIQUE FRANÇAIS

8 novembre, 15 heures.

Au sud de la Somme, la nuit a été relativement calme. L'ennemi s'est borné à bombarder nos nouvelles positions dans le secteur de la succrerie d'Abiatcourt. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Au nord-ouest de Pont-à-Mousson, deux avions ennemis ont été abattus en combats aériens par nos pilotes. L'un est tombé près de Vieville-en-Haye, l'autre vers Vitecy-sur-Trey. Dans la nuit du 6 au 7, huit de nos avions de bombardement ont lancé 1.200 kilogrammes de projectiles sur l'aérodrome de Frescaty, et 1.200 kilogrammes sur la gare militaire de Chambley. Les objectifs ont été atteints.

#### Communiqué d'Orient

Dans la boucle de la Cerna, les Bulgares ont attaqué par trois fois les positions serbes. Repoussés sur toute la ligne par un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses, les Bulgares sont rentrés dans leurs tranchées de départ en laissant de nombreux cadavres sur le terrain.

Sur le reste du front, lutte d'artillerie sans action d'infanterie.

### « Ces Messieurs »

Le gérant de l'Echo de Paris reçut hier ce poulet qui, bien que portant la signature de M. Joseph Denais, ne manque pas d'esprit. M. Denais ne comprend pas, assure-t-il, et lui homme d'honneur ne comprendra davantage, que l'Action Française puisse se conduire ainsi à son égard.

Las ! Comme si la manière était nouvelle ! La Libre Parole fut même le seul journal parisien qui s'efforça de ne pas laisser l'Action Française faire campagne seule et qui jura la bataille dans sa course à l'injanie. Le plus curieux, dans la lettre de M. Joseph Denais, ce n'est pas son étouffement un tantinet pué, ni son indignation juvénile de procédés connus et jugés par tout le monde. M. Joseph Denais découvre tout à coup que ses confrères en réaction osent s'en prendre au Parlement et aux parlementaires.

« Peut-être, dit-il de l'Echo de Paris, a-t-il cédé à cet esprit nouveau qui lui a donné le premier rang parmi les journaux anti-parlementaires — politique bien étrange et irréfutable dont les seuls profiteurs pourraient être les ministres, libérés du seul contrôle constitutionnel possible, et les futurs candidats des gauches, par l'abstention provoquée des braves gens qui sont vos lecteurs. »

Ce que c'est que d'être dénué, de dépendre du suffrage universel, et dans un arrondissement populaire comme le 17<sup>e</sup> !... Cela vous fait tout de suite voir les choses

Nos avions ont bombardé les campements ennemis de la région au nord de Monastir.

#### COMMUNIQUE BRITANNIQUE

A la suite d'un violent bombardement, l'ennemi a tenté, sans succès, au cours de la nuit, d'exécuter un coup de main sur nos tranchées, à l'ouest de Beaumont-Hamel.

Rien à signaler sur le reste du front. La tempête continue.

#### La Bataille en Roumanie

#### L'OBJECTIF DE L'ATTAQUE ENNEMIE

Londres, 8 novembre. — On télégraphie de Bucarest au Times :

La pression de l'ennemi se fait sentir actuellement, surtout sur deux points : au col de Prédéal et dans la vallée d'Aluta, où les combats durent depuis quelques jours sur la principale route allant à Curia de Arges, objectif probable de l'ennemi. Jusqu'à présent les troupes roumaines résistent avec succès. Sur le reste du front, la situation demeure favorable aux Roumains, qui continuent à poursuivre les Allemands battus au sud du col de Vulcan. Comme l'ennemi ne peut pas se servir, sur ce point, de ses canons lourds et de ses avions, avec les mêmes facilités qu'aparavant, l'avantage reste à nos alliés, qui se contentent de leur arme favorite : la baïonnette.

#### Le Travail Parlementaire

#### Le Résultat de l'Emprunt

#### La Crise des Transports

Les séances de la Chambre vont reprendre demain.

A l'ordre du jour, la suite de la discussion du projet de loi sur les denrées de guerre, mais cette question ne sera abordée qu'après une communication de M. Ribot, ministre des Finances, en ce qui concerne le résultat de l'emprunt.

Ne voulant pas nous exposer aux rigueurs

de la Censure, nous ne donnons pas le chiffre total des souscriptions. Il nous sera seulement permis d'affirmer à l'avance que l'effort accompli par le pays est satisfaisant.

Vendredi seront développées les interpellations sur la crise des transports. MM. Barthe, Molle, de la Trémoille, Lefas, feront entendre leurs doléances sur l'impossibilité dans laquelle les viticulteurs du Midi et les résistants de cidre dans l'ouest se trouvent d'assurer le transport de leurs récoltes. M. Marcel Cachin se placera au point de vue particulier du personnel des compagnies de chemins de fer. Les services mis en cause plaideront, à n'en pas douter, les circonstances atténuantes, — car ils ne pourront pas nier la gravité de la crise. — Il est possible que des explications détaillées soient exigées sur la situation actuelle. Le débat pourrait alors prendre une grande ampleur. Néanmoins, il ne faut pas croire que ces interpellations amènent la constitution de la Chambre en réunion privée, comme le demandent de nombreux parlementaires qui appuient de leur vote le gouvernement dans tous les scrutins. La majorité de majorité de l'Assemblée ne paraît pas vouloir recourir à une procédure qui ne peut donner aucun résultat pratique.

Mais il faut tenir compte de l'imprévu. Si apparaît au gouvernement que des débats en dehors du public sont indispensables, peut-être alors la réunion privée actuelle l'aurait en tous cas, ce ne sera pas sur la question des transports, mais sur une interpellation déposée par des amis du gouvernement.

Dans les commissions, le travail continue. A la commission de l'armée, MM. Abel Ferry et Albert Pavre ont procédé à la lecture de leurs rapports sur les effectifs. Les conclusions en seront sans doute adoptées.

A la commission de législation civile, M. A. Levasseur a soutenu ses propositions de résolution tendant à obtenir du gouvernement la suppression de la procédure de rémises en ce qui concerne les mobilisés et les locataires et l'obligation pour tous les propriétaires d'avoir recours à la procédure

### POURQUOI nous laissons faire

Les organisateurs des Conférences nationales ont eu l'idée plutôt étrange de faire appel à l'homme dont les monarchistes, sans doute pour déshonorer la presse, ont tenté de faire un polémiste.

Les badauds qui seront sans doute nombreux à se rendre cet après-midi au théâtre Sarah-Bernhardt, auront ainsi l'occasion de voir en liberté le leader malfaisant de l'Action Française.

Malgré la grande envie que nous en avons eue, nous n'irons pas au théâtre Sarah-Bernhardt. Ni nous, ni nos amis. Beaucoup de militants républicains, socialistes ou radicaux, libertaires ou modérés, sont venus nous trouver pour nous dire :

« Allez-vous tolérer cela, qu'un Daudet puisse parler en plein Paris, devant un public français, alors que quotidiennement il fait l'impossible pour discréditer les hommes et les institutions auxquelles nous devons de voir la France victorieuse ? »

Hier encore, dans mon bureau, un grand blessé retour d'Allemagne, médaillé militaire et croix de guerre naturellement, me disait :

« Comment ! Pendant que nous étions là-bas, tous ensemble, ceux de la Sociale et ceux de l'envahisseur, coudes à coudes, à faire tête tout ce soir pour déshonorer la nation, sans qu'on lui offre la seule récompense méritée par cette action infâme : la cellule ou le cabanon. Et cet homme, maintenant, ose paraître en public, parler aux Français. Si, pour des raisons politiques, vous croyez, vous, devoir tolérer ce scandale, moi j'y tends ne pas accepter cela. Et quand Daudet se lèvera demain, je veux lui crier à la face mon dégoût, et lui dire qu'il est discrédité à jamais. »

J'ai eu toutes les peines du monde à faire comprendre à ce glorieux ami qu'il est des heures où le devoir c'est de dompter ses nerfs ; après tout, en ces heures douloureuses où l'on se résigne à voir sur les trottoirs des poubelles en plein jour, on peut bien accepter qu'un Daudet se montre avant la nuit.

Lorsque les forcés qui suivent l'Action Française ont organisé à Vich le chaubout que l'on sait contre l'homme éminent qui dirigea le Parti républicain tout entier dans la voie féconde des réalisations démocratiques et de la paix — j'ai nommé M. Caillaux — nous étimes aussi très mal aux nerfs. Cependant, nous nous sommes promis de ne répondre par des moyens analogues et même plus vigoureux encore qu'en cas de récidive.

L'Action Française, ayant conseillé le calme à ses lecteurs et à ses disciples, nous serions :

« Si ces messieurs manquaient à la discipline qu'ils se fixent et qu'ils proclament, ils trouveraient à qui parler. »

Il faut reconnaître que depuis, « ces messieurs » se sont assés.

Que Daudet prononce en public une conférence visée par la Censure, et dans laquelle il faudra bien qu'il s'abstienne de répéter ses diffamations et ses calomnies, cela n'a qu'une importance très relative. Cela ne peut qu'être fâcheux pour la réputation que nous avons d'être le peuple le plus spirituel de la terre. Cela ne nous amènera pas à troubler l'ordre dont le maintien est plus nécessaire que jamais.

Et puis, nos vides-poubelles sont jugés. Hier encore, c'était leur compère M. Joseph Denais qui les exécutait d'un mot, en parlant des monarchistes de l'Action Française.

Cette exhibition du linge sale familial suffit pour l'instant aux nécessités de la police républicaine. Pour le reste, nous ne désespérons pas de la justice. Chaque chose en son temps !

Jean GOLDBRY.

### La Fermeture à 6 heures

### Ce que l'on pense à Paris de l'Ordonnance de M. Malvy

C'est hier, au Conseil des ministres, que fut prise la décision qui va bouleverser si fort les habitudes des parisiens.

Les magasins fermeront à six heures ! Nous ne verrons plus, en nous promenant, avant-dîner, les étalages brillamment illuminés, qui jouissaient la vue pendant ces jours sombres de pluie et de brouillard. L'air pur ! nous rentrerons chez nous, au lieu de flâner au dehors, nous nous caletterons dans nos appartements et ne méditerons en cœur sur les malheurs des temps et la crise du charbon.

Ainsi, le veut M. Malvy.

#### DANS LES GRANDS MAGASINS

Le directeur d'un grand magasin de nouveautés, que nous avons été trouver, a bien voulu nous apprendre ce que lui et ses confrères pensaient de cette nouvelle mesure.

« Sans doute, nous a-t-il dit, nous sommes les premiers à reconnaître l'opportunité de la décision ministérielle. »

« Le charbon manque, les usines de munitions ont besoin d'une grande quantité d'éclairage, et par suite, d'une forte dose de combustible. Puisqu'il s'agit de défense nationale, nous n'avons qu'à nous incliner. »

« Il n'en est pas moins vrai que cette mesure va nous causer un préjudice considérable. C'est précisément entre six et sept heures que nous faisons le plus d'affaires. A ce moment, la foule était obligée de faire queue à chaque comptoir. Il est difficile de fixer en moyenne le nombre de personnes qui défilait à nos rayons, mais durant ces courts laps de temps, nous vendons plusieurs centaines d'articles. La somme que nous allons perdre quotidiennement est donc appréciable. »

« Mais, les personnes qui ont des achats à faire ne viendront-elles pas avant six heures ? »

« Non, pour la plupart. Sans doute, une partie de notre clientèle est composée de personnes oisives à qui l'heure importe peu et qui s'arrangeront pour arriver avant la fermeture. C'est la minorité. »

« Le plus grand nombre de nos acheteurs tardifs est formé de gens qui travaillent, de femmes qui sortent de leurs ateliers, de leurs bureaux, de leurs emplois. »

« C'est précisément le seul moment de la journée où elles peuvent faire leurs emplettes. Ne pouvant venir le soir, elles ne viendront pas du tout. »

#### QUAND FERA-T-ON LE « DEPLIAGE » ?

« Une autre conséquence de la fermeture des magasins à six heures, c'est l'impossibilité où nous nous trouverons de préparer l'ouvrage du lendemain. »

« En terme de métier, on appelle « dépliage » le déballage et la préparation des objets qui serviront à la prochaine journée de vente. »

« En temps normal, cette besogne s'accomplit dans la soirée, quand la clientèle commence à se faire rare. Parfois, nous étions obligés de demander à nos employés des heures de travail supplémentaires. Cela va naturellement devenir impossible, puisque la fermeture du magasin comportera l'extinction de toute lumière. »

« Le service des exhibitions en province et à l'étranger sera, lui aussi, négligé. »

« Nous aurons donc à souffrir matériellement de ce bouleversement dans nos habitudes. Toutefois, nous reconnaissons que s'il y a des nécessités d'ordre supérieur, il faut faire l'effort qui convient, pour s'y plier de bonne grâce. »

#### SUR LES BOULEVARDS

Les petits boutiquiers gémissent. Après avoir recueilli les déclarations précédemment citées, nous avons été faire un tour sur les boulevards, et nous sommes entrés dans quelques boutiques prises au hasard : articles de Paris, bijouterie, modes, tailleurs, couturiers, etc.

Ici, les doléances sont unanimes ; ce n'est qu'un long cri d'indignation.

« Fermer à six heures ! Mais on veut nous ruiner. Déjà la réduction de l'éclairage nous avait été prescrite. Maintenant, on nous supprime notre meilleur moment. Tous les promeneurs du boulevard, les flâneurs, les désœuvrés, qui viennent prendre l'apéritif, s'arrêtent devant nos étalages, ils entraînent souvent. Nous avions là une clientèle, de hasard sans doute, mais très lucrative. La nouvelle mesure nous atteint plus qu'elle n'importe qu. »

#### QUE VA FAIRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ?

En résumé, partout, nous n'avons rencontré que des mécontentes. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que si l'Etat a besoin de lumière pour fabriquer des munitions, il est juste que les particuliers se sacrifient.

Mais on se demande s'il n'y aurait pas moyen de diminuer le sacrifice et de faire avec la nouvelle loi certains compromis.

On parle d'une démarche que la Chambre de commerce tenterait auprès du ministre. En tous cas, il n'est pas douteux que les autorités compétentes prendront les mesures nécessaires pour concilier dans la mesure du possible, l'intérêt général avec ceux de particuliers.

#### AU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur auquel nous avons demandé la portée et le but de la mesure édictée par le décret de M. Malvy, a bien voulu nous donner les explications suivantes :

« C'est après avoir entendu M. Laurens, préfet de police et M. Delanney, préfet de la Seine, après avoir étudié toutes les conséquences de la mesure que le ministre de l'Intérieur a pris le décret que l'on sait, en conformité d'une décision du Conseil des ministres. Certes, la fermeture obligatoire de tous les magasins, à 6 heures du soir peut

# Aux Écoutes

## Sexes hygiéniques et Défense Nationale

Il existe certaines grandes villes de France... éduquées du front, où les officiers ont éprouvé tous les moyens d'occuper leurs loisirs.

Alors, pour tuer le temps, ils se livrent, évidemment dans l'intérêt de la Défense Nationale, à des enquêtes parisiennes... Vient par exemple, une note de service relative à un état-major de grand port maritime.

« Est-ce que, répliqua Léon Bloy, l'artiste sait le valeur de l'argent, tandis que le riche ignore celle de l'intelligence. »

« Cette enveloppe en toile est recouverte d'un enduit à l'extérieur, mais à l'intérieur, le métal est à nu. »

« Dans l'intérêt de l'Etat, pour prolonger la durée de ces enveloppes, il est recommandé, avant leur emploi, de les faire sécher à l'air libre pendant deux jours consécutifs. »

« P. O., le chef de la 2<sup>e</sup> section, a signé : Illisible. »

Il est évidemment de la plus haute importance pour la nation que la durée des enveloppes en question soit prolongée le plus longtemps possible.

« La dernière séance de l'Académie des Belles-Lettres, M. Thomas a présenté une étude sur un mot du vieux français totalement disparu du langage. »

« Qui saurait dire maintenant ce que signifiait ce mot ? Tout simplement, cependant, ce qui peut tenir dans l'oreille. »

« Remy de Gourmont devait le savoir et déplorer la perte de ce mot oublié. Mais Remy de Gourmont n'est plus pour défendre tous ces vocables qui s'éteignent de notre langue, au profit d'autres beaucoup moins heureux. »

« Les bizarreries du dictionnaire : Essayez d'expliquer à un étranger ce que c'est que le front, par exemple, ce mot qui est le plus commun de nos jours. »

« Front : s. m. 1<sup>o</sup> Partie du visage comprise entre le front des cheveux et les sourcils. 2<sup>o</sup> Tout le visage : « un front sérieux. »

« S'il se débrouille à-dedans, il sera fierement intelligent. »

« Tout le monde sait que le talentueux écrivain qu'est Léon Bloy a toujours eu son franc parler. Ses virulentes réparties sont même devenues célèbres. »

« Lorsqu'il débata dans la littérature, cet écrivain, s'il était riche de talent, ne l'était pas d'argent. »

« Il allait souvent trouver un industriel connu qui s'était institué son mécène et lui venait en aide. »

« Un jour, cet industriel lui adressa cette question : — Comment se fait-il, mon ami, que

l'on voit bien souvent l'écrivain sur le seuil du riche et qui jamais ne se produit le contraire ?

« A quelques semaines d'intervalle, trois frères, trois instituteurs viennent de tomber aux armées. »

« L'un d'eux, Claudius Charcosset, sergent au zouaves, ancien « major » de l'Ecole normale de Saint-Cloud, blessé mortellement par l'explosion d'une grenade à la main. »

« Le cadet Jean-Baptiste, maréchal des logis au 11<sup>e</sup> régiment de dragons, blessé des suites d'une maladie contractée en service ; l'aîné François, sergent au 5<sup>e</sup> colonial, tué à l'ennemi d'un obus à la main, alors qu'il entraînait à l'assaut sa section algérienne. »

« Un vieux d'insurgé, au musée de Luxembourg, la salle de peinture allemande et de nouvelles salles françaises de dessins, organisées par M. Léonce Benedic, conservateur du musée. »

« A l'avant, à l'arrière, de nouveaux journaux naissent constamment. »

« Un nouveau « feuille de branche » vient de voir le jour : le Poilu du 60 journal de guerre du 60<sup>e</sup> régiment de ligne. »

« Ces organes ont certes parmi les plus intéressants ceux qui ont été publiés pendant la guerre. »

« Une nouvelle publication : la Renaissance juive, paraît désormais, chaque semaine, le vendredi. »

« Ce journal, comme son nom l'indique, sera un organe des juifs en France. »

« La rédaction de ce nouveau confrère est, 15, rue Lagrange (VI). »

« Un comité formé des plus hautes personnalités françaises s'est fondé pour faciliter l'entrée dans certaines carrières industrielles et commerciales d'officiers des armées de terre et de mer. »

« Le secrétaire de l'Ecole, 27, rue Saint-Guilhem, est ouvert de 9 heures à 11 heures, et de 2 heures à 5 heures. »

« La publication des feuilles de dépenses et d'informations de l'Agence Economique et Financière est suspendue par ordre du gouvernement militaire, pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

« Les dépêches de la presse sont suspendues pendant huit jours. »

la mauvaise fortune d'être désigné à la préparation des troupes. Avant de quitter son gîte pour les permissions, avoir dépensé beaucoup d'activité et de vigilance pour former ces recrues et être récompensé en renvoyant au front bien avant eux, qui ont quelque fois été beaucoup pour s'élever les sous et le surmenage de l'instruction, serait une peu encourageante gratitude. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

« Le mot « rééducation fonctionnelle » comprend tout un ensemble de procédés thérapeutiques que l'on ne connaissait presque que de nom au début de la guerre, et dont l'usage s'est, depuis, généralisé dans des proportions considérables. »

été remarqué, puisque, après l'atelier des Arts et Métiers, plusieurs autres Ateliers du Bessé de sont fondés dans divers centres de Paris. Mais il faut lui savoir gré d'avoir été le premier à nous révéler un procédé thérapeutique inédit, dont on a beaucoup obtenu déjà jusqu'à ce jour, et dont on est en droit d'attendre davantage encore pour l'avenir. J. J.

## L'HOSPITALITE aux Militaires Convalescents

Tout en haut de la rue Lafayette, après la gare du Nord, existe une grande maison blanche à l'allure hospitalière.

Une porte vitrée donne sur la rue; poussons-la, nous nous trouvons dans une vaste salle claire où un vingtaine de soldats convalescents, assis à des tables, causent entre eux, écrivent ou jouent qui au tric-trac, qui aux dames ou aux échecs.

Tous paraissent heureux et donnent l'impression de voyageurs fatigués qui ont trouvé une oasis après la traversée d'un désert aride.

Nous sommes au cœur de l'œuvre pour l'hospitalisation des militaires convalescents.

Cette association charitable, dirigée par l'amiral d'Abnour, aidé dans sa mission par M. Jules Fabre, maire du X<sup>e</sup> arrondissement, a pour but de faire passer agréablement leur congé de convalescence aux militaires qui sortent de l'hôpital.

Elle reçoit les soldats sans famille, ceux qui, habitant les régions envahies, ne peuvent retourner chez eux, ceux enfin dont la patrie est trop éloignée : Russes, Grecs, Arméniens. Tous les alliés sont représentés.

Le moment pittoresque, c'est l'heure du déjeuner.

Une grande salle, meublée de longues tables en bois blanc. Autour de tables se pressent les uniformes multicolores. On en reçoit une moyenne de soixante par jour.

Le menu est, certes, plus savoureux qu'à la caserne, et les excellents rôtis sont infiniment supérieurs au « singe » du régiment. Un excellent café termine agréablement le repas, toujours assaisonné de gaieté et de bonne humeur.

Et le côté remarquable de l'œuvre, c'est que l'hébergement est entièrement gratuit. Deux principaux repas se prennent dans la maison de la rue Lafayette. Quant au logement, c'est le grand succès. L'œuvre s'est chargée, jusqu'à présent, de louer pour ses pensionnaires des chambres dans les hôtels meublés. Mais cela revient fort cher, et les fonds restreints dont peut disposer le comité sont insuffisants.

Nous espérons que le public ne demeurera pas insensible à l'appel d'une association charitable infiniment intéressante et qui elle soigne le moral du convalescent et lui permet de repartir ensuite avec une nouvelle provision de courage et d'énergie. Mercédès VIEL.

« L'Œuvre a besoin : 1<sup>o</sup> D'hébergements complets, à Paris ou en province (chambre et nourriture). Les frais de voyage sont à la charge de l'Œuvre; 2<sup>o</sup> D'hébergements pour la nuit (les repas étant pris au siège de l'Œuvre); 3<sup>o</sup> Des repas (un ou deux par jour, l'Œuvre se chargeant du logement des permissionnaires). »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

« Adresser les offres à M. le Délégué de l'Œuvre fraternelle, 213, rue Lafayette. »

causer une certaine gêne à certains commerçants, mais elle ne provoquera pas la perturbation que se produirait si la lumière, par manque de combustibles, venait à manquer. La plupart des magasins fermentaient, depuis la guerre, à 7 heures du soir. Ils fermentent à 6 heures. Ils en seraient peut-être pour rien, si on ne leur avait pas permis de continuer à travailler jusqu'à 8 heures, ce qui est le cas de la plupart des magasins, depuis la guerre, n'ont pas été obligés de fermer de midi à 1 heure, par suite du manque de personnel ? La plupart des magasins des grands boulevards sont dans ce cas. Il en est même qui ferment de midi à 2 heures, et leur clientèle ne s'en porte pas plus mal. Les commerçants d'alimentation, y compris les restaurants, cafés, fruitiers, boulangers, etc., ouvriront et fermeront aux heures convenant le mieux à leur clientèle, mais ils restent soumis à l'obligation de fermer à 10 heures et demi. En somme, la mesure vise beaucoup moins les petits détaillants qui vont à 8 heures de clients entre 6 et 7 heures. Elle concerne surtout les grands magasins, les immenses bazars, qui, à Paris et dans les grandes villes de province font une dépense énorme de lumière et de courant, et par conséquent de charbon. Les nécessités de la Défense nationale obligent le gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille.

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »

« Ainsi, la guerre aura fait plus pour donner satisfaction au gouvernement à restreindre cette dépense. Les grands magasins vont sans doute subir une gêne, mais elle est momentanée. Et qu'est-ce que cette gêne comparée à l'avantage que retirera de la mesure, l'organisation économique du pays ? Le malheur des uns — si malheur il y a — fera le bonheur des autres. Les employés qui plus qu'ailleurs ont travaillé pendant la guerre, quand les magasins fermaient à 7 heures, le quitteront à 7 heures, maintenant, et la fermeture est avancée d'une heure. Et ce sera une heure de gagnée pour la vie de famille. »